

LA FRANCE,
UNE CHANCE.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT !

#LAFRANCEUNECHANCE



« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » | une matinale pour informer et partager les pratiques d'entreprises

« La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » mobilise plus de **100 grandes entreprises et bientôt 10 000 TPE-PME** sur l'ensemble du territoire en faveur d'une croissance inclusive. La matinale consacrée à l'apprentissage, comportait deux temps forts :

- Une présentation de **la réforme de l'apprentissage** par Alain Druelles, conseiller à la formation professionnelle et à l'apprentissage auprès de la Ministre du Travail ;
- Des ateliers de **partage de pratiques**, animés par des entreprises engagées.



Les participants ont échangé leurs expériences et identifié des solutions opérationnelles autour de trois questions :

1. Comment faire pour que le **changement d'échelle** favorise **l'accès à l'alternance pour tous les publics** : habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des zones de revitalisation rurale, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées, ...?
2. **Créer son CFA** : quels enjeux stratégiques ? Quelles modalités opérationnelles ?
3. Comment **renforcer l'attractivité des métiers** par l'apprentissage ? Innovations, nouvelles pédagogies

Les participants ont partagé leurs travaux et échangé avec **Muriel Pénicaud**, Ministre du Travail et **Jean-Marie Marx**, Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi.

LA MATINALE A REUNI 50 ENTREPRISES ENGAGEES
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'OUVERTURE DE
L'APPRENTISSAGE A TOUS LES PUBLICS

Ministère du Travail
19 septembre 2019

L'APPRENTISSAGE,
VECTEUR DE
RECRUTEMENT ET
CONTRIBUTION
SOCIETALE

La réforme de l'apprentissage est portée par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.

Elle offre aux jeunes, aux CFA, aux entreprises de nouvelles opportunités de s'engager dans une voie d'excellence.

Il n'y a jamais eu autant de jeunes en apprentissage : ils étaient **458 000** au 30 juin 2019.

RESTITUTION DES ATELIERS THEMATIQUES

1. Comment faire pour que le changement d'échelle favorise l'accès à l'alternance pour tous les publics : habitants des quartiers prioritaires de la ville et des zones de revitalisation rurale, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées, ...?

Des pistes de solution pour que la montée en puissance de l'apprentissage bénéficie à tous les publics :

- Simplifier et clarifier l'écosystème des acteurs pour le rendre plus lisible ;
- Mobiliser les OPCO et les branches pour qu'ils adaptent l'offre existante aux publics les plus éloignés ;
- Travailler très en amont sur l'orientation scolaire pour donner envie aux publics dits « fragiles » de s'engager dans l'apprentissage ;
- Se fixer, dans les entreprises, des objectifs « inclusifs » quantitatifs et qualitatifs ;
- Mobiliser les bons partenaires en capacité d'accompagner le projet d'alternance inclusive (SPE, SIAE, associations, ...).

2. Créer son CFA : quels enjeux stratégiques ? Quelles modalités opérationnelles ?

Des points clés à sécuriser pour créer son CFA, seul ou en groupement d'entreprises :

- Etablir un cahier des charges précisant la stratégie souhaitée, la structure juridique à retenir et les moyens alloués ;
- Développer une pédagogie sur mesure selon le type de diplôme, en lien avec les établissements de formation, dont l'enseignement supérieur et les universités (déterminant pour l'employabilité future de l'apprenti) ;
- Mettre en place une stratégie de *sourcing* et arbitrer qui recrute : CFA ou DRH ? ;
- Etudier l'implantation territoriale des CFA avec une attention pour les QPV et les territoires ruraux (en fonction des solutions de mobilité et logement, déterminer la prise en charge des frais d'hébergement et déplacement).

3. Comment renforcer l'attractivité des métiers par l'apprentissage? Innovations, nouvelles pédagogies

Des pistes de solution pour renforcer l'attractivité des métiers par un apprentissage innovant :

- Renforcer la visibilité grâce à une plateforme agrégeant l'ensemble de la demande et de l'offre ;
- Encourager la découverte de l'apprentissage par des journées d'immersion de collégiens auprès d'apprentis ;
- Développer la mobilité internationale pendant le cursus ;
- Renforcer l'adéquation entre offre et demande de compétences grâce à des innovations technologiques ;
- Développer des lieux d'apprentissage innovants sur tout le territoire et proposer des formations mixant physique et digital

